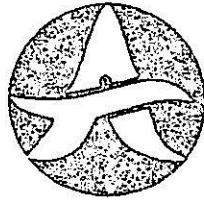


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)

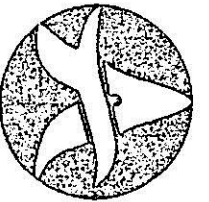
ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CCAA/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 28/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY SUR LE SITE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN (SS+RDJ+RDC+M+10)

Financement : Budget de la CCAA
Exercices 2023 et suivants

Imputation Budgétaire :
Tâche : 4 02 01 003 Ligne : 220 105

Additif n°1 au Dossier d'Appel d'Offres National Restreint





**ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CCAA/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 28/09/2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY
SUR LE SITE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN (SS+RDJ+RDC+M+10)**

Au lieu de	Lire
<p>Pièce II : Avis d'Appel d'Offres (AAO) (en français) / Pièce III : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) / Pièce XI : Grille d'évaluation des offres</p>	
<p>Critères d'évaluation</p> <p>A. Critères éliminatoires</p> <p>Les critères éliminatoires sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; - Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ; - Offre financière incomplète ; - Absence ou non-conformité d'une attestation de capacité financière d'une valeur minimale de deux milliards (2 000 000 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ; - Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ; - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; - Nombre minimal de « Oui » inférieur à 62/77 ; - Profil non conforme du Directeur des travaux ; - Profil non conforme du Conducteur des travaux ; - Non satisfaction d'au moins 14 critères de la Stratégie et des plans de Mise en Œuvre de Gestion des risques majeurs Environnementaux et Sociaux ; 	<p>Critères d'évaluation</p> <p>B. Critères éliminatoires</p> <p>Les critères éliminatoires sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; - Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ; - Offre financière incomplète ; - Absence ou non-conformité d'une attestation de capacité financière d'une valeur minimale de deux milliards (2 000 000 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ; - Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ; - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; - Nombre minimal de « Oui » inférieur à 62/77 ; - Profil non conforme du Directeur des travaux ; - Profil non conforme du Conducteur des travaux ; - Non satisfaction d'au moins 14 critères de la Stratégie et des plans de Mise en Œuvre de Gestion des risques majeurs Environnementaux et Sociaux ;
<ul style="list-style-type: none"> - Non-possession en propre d'une grue d'au moins 27 mètres utiles et du matériel lourd de production du béton (centrale à béton et des bétonnières de capacité cumulée de 1600 litres) dans le matériel présenté ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-possession en propre d'une grue d'au moins 27 mètres utiles et du matériel lourd de production du béton (centrale à béton et des bétonnières de capacité cumulée de 1600 litres/jour) dans le matériel présenté ;

Au lieu de	Lire
<ul style="list-style-type: none"> - Absence du Rapport de Visite du site sur l'honneur assorti de photos, paraphé sur chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ; - Sous détail des prix non conforme au modèle défini dans le Dossier d'Appel d'Offres ou la somme des différents coefficients constituant la vente (somme des frais généraux de chantier, des frais généraux de siège, des frais de risques et bénéfices) est supérieure à 30% ; - Absence de référence en construction au Cameroun d'immeuble d'au moins 05 étages avec un Sous-sol ; - Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années, datée, signée et cachetée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence du Rapport de Visite du site sur l'honneur assorti de photos, paraphé sur chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ; - Sous détail des prix non conforme au modèle défini dans le Dossier d'Appel d'Offres ou la somme des différents coefficients constituant la vente (somme des frais généraux de chantier, des frais généraux de siège, des frais de risques et bénéfices) est supérieure à 30%.
Pièce II : Avis d'appel d'offres (AAO) (en anglais)	
<p style="text-align: center;">Evaluation criteria</p> <p style="text-align: center;">A. Elimination criteria</p> <p>The elimination criteria are as follows :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence or non-compliance with the tender security ; - Absence or non-compliance with at least one document in the administrative file more than 48 hours after the bid opening session ; - Incomplete financial bid ; - Absence or non-compliance with a certificate of financial capability worth at least two billion (2,000,000,000) CFA francs issued by a first-class bank approved by the Ministry of Finance ; - Failure to include a quantified price in the schedule of rates and prices ; - False statements or forged documents ; - Minimum number of "Yes" points below 62/77 ; - Non-compliant profile of the Construction Manager ; - Non-compliant profile of the Superintendent ; - Non-satisfaction of at least 14 criteria of the Strategy and Implementation Plans for the Management of Major Environmental and Social Risks ; - Failure to own a crane of at least 27 metres and heavy concrete production equipment (concrete plant and concrete mixers with a combined capacity of 1,600 litres) as part of the equipment submitted ; - Failure to provide a Site Visit Report with photographs, initialed on each page, signed, dated and sealed on the last page ; 	<p style="text-align: center;">Evaluation criteria</p> <p style="text-align: center;">B. Elimination criteria</p> <p>The elimination criteria are as follows :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence or non-compliance with the tender security ; - Absence or non-compliance with at least one document in the administrative file more than 48 hours after the bid opening session ; - Incomplete financial bid ; - Absence or non-compliance with a certificate of financial capability worth at least two billion (2,000,000,000) CFA francs issued by a first-class bank approved by the Ministry of Finance ; - Failure to include a quantified price in the schedule of rates and prices ; - False statements or forged documents ; - Minimum number of "Yes" points below 62/77 ; - Non-compliant profile of the Construction Manager ; - Non-compliant profile of the Superintendent ; - Non-satisfaction of at least 14 criteria of the Strategy and Implementation Plans for the Management of Major Environmental and Social Risks ; - Failure to own a crane of at least 27 metres and heavy concrete production equipment (concrete plant and concrete mixers with a combined capacity of 1,600 litres/day) as part of the equipment submitted ; - Failure to provide a Site Visit Report with photographs, initialed on each page, signed, dated and sealed on the last page ;

Au lieu de	Lire
<ul style="list-style-type: none"> - Price sub-details that do not comply with the model defined in the Tender Documents or the sum of the various coefficients making up the sale (sum of site overheads, Headquarters overheads, risk and profit costs) is greater than 30% ; - No reference to the construction of a building in Cameroon of at least 05 storeys with a basement ; - Failure to provide a declaration on honour that no contract have been waived in the last three years, dated, signed and sealed. 	<ul style="list-style-type: none"> - Price sub-details that do not comply with the model defined in the Tender Documents or the sum of the various coefficients making up the sale (sum of site overheads, Headquarters overheads, risk and profit costs) is greater than 30%.
Pièce III : Règlement Général d'Appel d'Offres (RGAO)	
<p>Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure</p> <p>26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.</p>	<p>Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure</p> <p>26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.</p>
Pièce V : Cahier de Clauses Administratives Particulères (CCAP)	
<p>Article 8 : Ordres de Service</p> <p>8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des travaux et sans incidence financière seront directement signés et notifiés au Co-Contractant par le Maître d'Œuvre avec copie au Chef de Service et à l'Ingénieur.</p>	<p>Article 8 : Ordres de Service</p> <p>8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des travaux et sans incidence financière seront directement signés par le Chef de Service du Marché et notifiés au Co-Contractant par le Maître d'Œuvre avec copie à l'Ingénieur du marché.</p>



Pour le Directeur Général et Par Ordre,
Le Directeur Général Adjoint

Stalupa Okamadow

~~07 NOV 2023~~
COURRIER ARRIVEE N° 0440
MARCHES PUBLICS
CENTRE REGIONAL DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS
AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN